

DEC213431DCIF

Décision portant cessation de Monsieur Marc FRANCOIS de ses fonctions d'agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Ile-de-France Gif-sur-Yvette » du CNRS et nomination de Monsieur Frédéric CURAUT aux fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Gif-sur-Yvette » du CNRS

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

Vu la décision DEC212956DCIF du 7 septembre 2021 portant nomination de Monsieur Marc FRANCOIS aux fonctions d'agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Ile-de-France Gif-sur-Yvette » du CNRS

Vu l'agrément de la Direction générale des Finances publiques donnée par lettre RH-1B/2021/11/4811 du 22 novembre 2021 pour la nomination de Monsieur Frédéric CURAUT aux fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Gif-sur-Yvette » du CNRS

Vu, l'avis favorable de l'Administratrice générale des Finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

DECIDE

Article 1^{er}

Monsieur Marc FRANCOIS, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques, cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Ile-de-France Gif-sur-Yvette » à compter du 1^{er} janvier 2022.

Article 2

A cette même date, Monsieur Frédéric CURAUT, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques, est nommé agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Gif-sur-Yvette ».

Article 3

La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} décembre 2021

Le Président-directeur général

Antoine PETIT

